

Nicolas Hulot se déc«hulotte» une fois de plus

A l'issue du Conseil des ministres, Nicolas Hulot a annoncé ce mardi qu'il «sera difficile de tenir ce calendrier de 2025», cible fixée par la loi de transition énergétique. Le ministre de la transition écologique vise une échéance de 2030 et reprend les conclusions de RTE, gestionnaire des lignes à haute tension françaises et filiale à 100% d'EDF.

Nous savions que Nicolas Hulot serait une cible privilégiée des opposants au gouvernement, mais là il se comporte comme un éléphant dans un couloir : cible « inratable » !

L'annonce même de ce énième renoncement est un poème : flanqué du poids lourd (au sens propre) Christophe Castaner, qui veillait à la bonne parole, le langage corporel de Nicolas Hulot montre à quel point il est gêné d'exprimer la position gouvernementale que visiblement il ne partage pas. Au pays des couleuvres, les eunectes (femelles, les plus grosses) sont reines.

Après cette annonce, il nous la fait dans le genre crème au beurre : «Le gouvernement a réaffirmé très clairement son souhait d'atteindre au plus vite l'objectif de 50% de la part du nucléaire mais évidemment sans sacrifier ou rogner nos objectifs sur le changement climatique ». La Loi 2015 sur la transition énergétique est définitivement enterrée. Le ministre a expliqué qu'il préférerait prendre le temps pour trouver une «date réaliste» pour que le nucléaire descende à 50% du mix énergétique total en France. «Tout cela va prendre quelques mois, et en fonction de ça nous fixerons une nouvelle date», a-t-il indiqué. Pour l'instant, seule la fermeture des deux réacteurs de la centrale de Fessenheim a été actée.

RTE avait pointé mardi 7/11/17 la difficulté d'atteindre l'objectif de 2025 sans augmenter les émissions de CO2. Selon lui, l'objectif de réduire à 50% la part du nucléaire dans la production d'électricité française en 2025 s'accompagnerait d'un doublement des émissions de CO2 du secteur. La filiale à 100% d'EDF a établi quatre scénarios alternatifs, dont un dans lequel la part du nucléaire serait réduite à 50% en 2030, avec 16 réacteurs fermés, un triplement des renouvelables, aucun ajout de moyen thermique et des émissions de CO2 divisées par deux, qui nécessiterait toutefois des outils de «flexibilité» (effacements, stockage par batteries, pilotage de la recharge de véhicules électriques).

Ce n'est pas en reculant sur le nucléaire que la lutte contre les dérèglements climatiques s'accélérera. La preuve ? Même sans El Nino cette année, 2017 sera plus chaude que 2016, elle-même plus chaude que 2015... ce n'est pas ainsi que la France enclenchera sa transition énergétique. Un nouvel arbitrage perdu pour le renouvelable. En restant au gouvernement, Hulot cautionne plutôt que freine ces renoncements.

Dr Bruno Bourgeon, président d'AID